SPORT

Le sport pour tous

Le sport est facteur de santé, de bien-être, de dépassement de soi et de lien social. Afin d'encourager la pratique sportive, le Département est engagé depuis plusieurs décennies dans le développement d'une politique sportive pour toutes et tous. Il soutient les collectivités dans le financement des installations sportives ainsi que les licenciés, éducateurs, dirigeants et bénévoles des clubs de l'Indre.

Faciliter la pratique sportive pour tous

Le Département de l'Indre encourage la pratique sportive des Indriens de 6 à 17 ans avec :

la licence sport en Indre 6-17 ans : une aide directe aux familles pour les licences sportives délégataires unisport égales ou dépassant 70 €
adhésion à une association sportive des collèges : le Département rembourse 10 € sur le coût de la licence à une association sportive d'un collège (UNSS ou UGSEL) [à partir du 1er septembre 2023]

Le Département de l'Indre soutient les communes en matière de construction mais aussi de réhabilitation d'équipements sportifs à travers le Fonds Départemental de rénovation et de réhabilitation des équipements sportifs, permettant ainsi aux usagers de pratiquer leur discipline de prédilection dans les meilleures conditions possibles.

En 2022, 16 projets ont bénéficié du soutien financier du Département au titre du Fonds Départemental de rénovation et de réhabilitation des équipements sportifs.

Encourager le dynamisme associatif

Dans sa volonté de favoriser et développer les pratiques sportives, le Département mène une politique active en concertation avec les acteurs du mouvement sportif. Le Département encourage les pratiques grâce à un fort maillage d'équipements sportifs et offre au plus grand nombre la possibilité de découvrir et de perfectionner ses aptitudes à de multiples pratiques.

Le Département soutient les comités sportifs et participe ainsi à la promotion qualitative et quantitative de leur discipline sportive, notamment avec l'opération "Tour de l'Indre des Sports" qui sillonne le département chaque été.

Soutenir le sport de haut niveau

Principal partenaire des associations sportives et des communes, le Département soutient aussi les clubs de haut niveau qui participent au rayonnement du territoire et proposent des rencontres sportives de qualité.

CONTACT



MAISON DÉPARTEMENTALE
DES SPORTS

Maison Départementale des Sports

89 allée des Platanes
36000 Châteauroux

02 54 35 55 00

Itinéraire

Courriel

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36